

# PROGRAMME DE PROMOTION

## VOLET INITIATIVES DE L'INDUSTRIE

### Aperçu du formulaire de demande

À partir de mai 2023

**Veillez noter que ce document ne constitue pas un formulaire de demande officiel et que vous devez utiliser Dialogue pour présenter une demande. Un téléchargement de ce document ne sera pas accepté.**

Veillez vous assurer de vous créer un compte Dialogue et d'y ajouter votre organisation, car ceci constitue une étape préalable nécessaire à la soumission d'une demande. Vous pouvez créer votre compte Dialogue [ici](#) sur le site de Téléfilm Canada.

Veillez noter que chaque activité préapprouvée doit faire l'objet d'une demande distincte, accompagnée des documents s'y rapportant, dont un devis distinct (qui ne doit détailler que les revenus et les dépenses liés spécifiquement à l'activité préapprouvée).



# Aperçu du formulaire de demande

**Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel et vous devez utiliser Dialogue pour présenter une demande. Un téléchargement de ce document ne sera pas accepté.**

## Résumé

1. Sélectionnez « Programme de promotion »

## Requérant

2. Sélectionnez la société requérante (le Requérant)  
Veuillez noter que le Requérant devra être créé avant que la demande ne puisse être soumise si la société requérante a changé. Contactez [enr@telefilm.ca](mailto:enr@telefilm.ca) pour toute question à ce sujet.
3. Questions de base concernant le Requérant pour confirmer l'admissibilité de la demande
4. Langue de correspondance  
Français ou anglais
5. Questions concernant la parité hommes-femmes et l'inclusion de personnes issues de groupes sous-représentés au sein du conseil d'administration et de l'équipe de direction du Requérant

## Activité

6. Titre de l'Activité  
Veuillez indiquer l'année et le titre de l'Activité. Ce titre doit être le même que celui indiqué dans la (les) demande(s) antérieure(s) et devrait avoir été fourni dans la notification de préapprobation. Par exemple, si l'Activité se déroulera en 2024-2025, veuillez inscrire « 2024-2025 – [Titre de l'Activité] ».
7. Édition  
Veuillez indiquer l'édition de l'Activité. Par exemple, s'il s'agit de la 3e édition de l'Activité, veuillez inscrire « 3 ».
8. Description  
Veuillez décrire l'objectif principal de votre Activité, son (ses) public(s) cible(s), le lieu où elle se tiendra (incluant la ville et la province), et comment votre Activité contribuera à mieux faire connaître et à promouvoir les films et les talents canadiens. Si des activités complémentaires sont également incluses dans votre demande, votre description devrait également inclure quelques détails au sujet de ces activités. Si l'Activité comprend une cérémonie nationale de remise de prix ou un réseau alternatif de distribution, veuillez indiquer le pourcentage prévu de contenu canadien pour l'édition pour laquelle vous déposez une demande.
9. Changements majeurs  
Le cas échéant, veuillez décrire brièvement tout changement majeur survenu depuis la dernière édition de l'Activité. Voici une liste non exhaustive d'exemples de changement majeur: un changement dans le format de livraison; un changement au niveau du personnel clé si les nouveaux membres du personnel clé ont une expérience moindre ou non équivalente à celle des anciens membres; un changement de date de l'Activité si l'Activité est dorénavant tenue en concomitance avec une autre activité similaire dans la même région; un changement dans le marché cible; une perte de commandite. Si des activités complémentaires sont également incluses dans la demande et ont également subi des changements majeurs, veuillez inclure quelques détails sur ces changements dans cette section.
10. Montant demandé  
Ce montant doit refléter le montant fourni par Téléfilm dans la notification de préapprobation. Aucun changement ne doit être apporté à ce montant dans la demande, à moins d'en avoir discuté au préalable avec Téléfilm et d'avoir obtenu son accord.

# Aperçu du formulaire de demande

**Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel et vous devez utiliser Dialogue pour présenter une demande. Un téléchargement de ce document ne sera pas accepté.**

## 11. Volet

Le volet « Initiatives de l'industrie » est sélectionné par défaut.

## 12. Date de début

La date de début de l'Activité doit être entre les dates applicables indiquées sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie.

## 13. Date de fin

La date de fin de l'Activité.

## 14. Format prévu de l'Activité

Le format de l'Activité tel que prévu au moment de la demande. S'il s'agit d'une combinaison de projections de films en personne et en virtuel, veuillez sélectionner « hybride ». Si l'Activité se tiendra uniquement en personne, veuillez sélectionner « en personne ». Veuillez consulter le Guide d'information essentielle disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie pour plus de détails et d'exemples de ce calcul.

## 15. Catégorie de l'Activité

Sélectionnez la catégorie indiquée dans votre notification de préapprobation.

## Personnes-ressources

Veuillez indiquer le pronom, le nom (nom, prénom), le courriel et le numéro de téléphone.

## 16. Personne-ressource pour toute correspondance

## 17. Signataire du contrat

## Édition précédente

Veuillez vous assurer que l'information fournie ci-dessous reflète la plus récente édition de votre Activité.

## 18. Année de l'édition précédente

L'année de l'édition précédente de l'Activité. Par exemple, si l'Activité a eu lieu pour la dernière fois en 2022, veuillez inscrire « 2022 ».

## 19. Auditoire (pour la catégorie « Réseaux alternatifs de distribution » seulement)

Si tous les films ont été projetés en ligne lors de l'édition précédente, veuillez inscrire « 0 » pour la participation en personne et le nombre total pour la participation en ligne.

Veuillez noter que ce nombre devrait refléter le nombre de personnes ayant réellement assisté et vu au moins la moitié du film (si ces données sont disponibles) et non le nombre de billets vendus. Chaque billet acheté/réclamé devrait compter pour un seul individu s'il s'agissait d'une projection en personne et pour un seul ménage ou individu s'il s'agissait d'une projection virtuelle/en ligne ou d'une diffusion, à moins que le nombre de spectateur-trices par billet ait été recueilli par le Requérant et qu'il puisse être vérifié par l'entremise d'un rapport externe. Si les projections comportaient un élément de diffusion, veuillez vous assurer que le nombre estimé est vérifiable, raisonnable, calculé sur la base d'informations provenant d'une tierce partie et cohérent avec les données de l'édition précédente, car ce nombre pourrait être vérifié par Téléfilm Canada advenant le financement de l'Activité.

**Veuillez noter que si votre Activité est une cérémonie de remise de prix, une conférence ou une formation, vous devrez saisir « 0 » dans tous les champs du tableau.**

- a. Nombre de personnes ayant assisté en personne (physiquement) aux projections de films **canadiens**.
- b. Nombre de ménages ayant assisté à des projections de films **canadiens** en ligne (en virtuel)

# Aperçu du formulaire de demande

**Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel et vous devez utiliser Dialogue pour présenter une demande. Un téléchargement de ce document ne sera pas accepté.**

- c. Nombre de ménages ayant assisté à des projections de films **canadiens** lors de diffusions
  - d. Nombre total de personnes ayant assisté en personne (physiquement) aux projections de films, toutes catégories confondues
  - e. Nombre total de ménages ayant assisté à des projections de films, toutes catégories confondues, en ligne (en virtuel)
  - f. Nombre total de ménages ayant assisté à des projections de films, toutes catégories confondues, diffusions
20. Programmation (pour les catégories « Cérémonies de remise de prix » et « Réseaux alternatifs de distribution » seulement)

Une œuvre canadienne est une œuvre audiovisuelle qui est soit: 1) certifiée par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) à titre de « production cinématographique ou magnétoscopique canadienne »; 2) reconnue à titre de coproduction audiovisuelle régie par un traité par le ministre du Patrimoine canadien; ou 3) réalisée et produite par des Canadien·nes et dont les droits d'auteur appartiennent à des Canadien·nes. Cela inclut les longs, moyens et courts métrages.

Veillez noter que pour les cérémonies de remise de prix, Téléfilm tiendra compte, dans sa détermination de l'admissibilité de l'activité, des œuvres canadiennes récentes, c'est-à-dire, de façon générale, des œuvres canadiennes qui ont été achevées et distribuées au cours des deux dernières années civiles.

Veillez noter qu'un ratio sera appliqué dans le calcul (2:1 pour les moyens métrages et 4:1 pour les courts métrages). Veuillez consulter le Guide d'information essentielle disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie pour plus de détails et d'exemples de ce calcul.

**Veillez noter que si votre Activité est une conférence ou une formation, vous devrez saisir « 0 » dans tous les champs du tableau.**

- a. Longs métrages canadiens
- b. Moyens métrages canadiens
- c. Courts métrages canadiens
- d. Total longs métrages
- e. Total moyens métrages
- f. Total courts métrages

## Devis

Veillez fournir un résumé du devis pour les catégories suivantes : programmation, communications et promotion, production et administration. Ces montants doivent correspondre au devis fourni dans les documents requis. Le devis doit être fourni suivant le modèle le plus récent figurant sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie. Veuillez noter que les coûts d'administration ne doivent pas dépasser 25 % des coûts directs (les coûts directs correspondent au devis total moins les coûts d'administration). Veuillez consulter le Guide d'information essentielle disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie pour plus de détails.

## Documents requis

La liste de tous les documents requis et les modèles applicables sont disponibles sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie. Les Requérants doivent utiliser les modèles de documents fournis. Le défaut de soumettre les documents requis dans les modèles fournis pourrait entraîner le rejet de la demande.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo.

- 21. Veuillez fournir les **Documents de constitution** du Requérant  
Requis uniquement s'il y a eu des changements depuis la dernière demande.
- 22. Veuillez fournir les **Renseignements corporatifs** du Requérant  
Formulaire disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie.  
Requis pour toutes les demandes.
- 23. Veuillez fournir votre proposition d'activité pour l'Activité, le marché du film et les activités complémentaires (le cas échéant)

## Aperçu du formulaire de demande

**Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel et vous devez utiliser Dialogue pour présenter une demande. Un téléchargement de ce document ne sera pas accepté.**

Modèle disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie. Veuillez contacter votre responsable régional·e si vous avez des questions.

### 24. Veuillez fournir votre devis pour les Activités faisant l'objet de la demande de financement

Modèle disponible sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie. Le devis doit être fourni suivant le modèle le plus récent figurant sur la [page Web](#) du volet Initiatives de l'industrie. Veuillez contacter votre responsable régional·e si vous avez des questions.